

Règlement des taxes de l'IG TCM

Frais d'inscription (en cas de répétition de l'examen, les frais de dossier sont laissés de côté)	200.00
Taxe d'examen (comprend les épreuves écrite et pratique)	1'300.00
Répétition de l'épreuve écrite	250.00
Répétition de l'épreuve pratique	850.00
Accès au dossier de l'épreuve écrite	120.00
Accès au dossier de l'épreuve pratique	gratuit
Frais de recours (Si le recours est adopté, la taxe de recours sera déduit)	500.00

août 2021